

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le

ID: 065-216502260-20230925-2023061-DE

2023/061

Séance du 25 septembre 2023 à 18h

Présents :

Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Dominique GAYE, , Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Bruno CAZERES, Stéphanie MARQUEZ, Bernard LHOSSEIN, Caroline

ECORCHON,

Absents:

Noémie DEUTSCH (procuration pour Philippe SOULE PERE), Gisèle VINCENT (procuration pour Denis FEGNE), Laetitia CAZABAN, Juliette

SALANNE (procuration pour Serge ALMENDRO), Ingrid BOUTARFA, Jean-Christophe MADELAINE (procuration pour Sébastien ABADIE),

Régine TOSON (procuration pour Dominique GAYE), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice: 22

Date de la convocation: 19 septembre 2023

TARIFICATION COURS D'ART PLASTIQUE

M. le Maire informe le conseil municipal de la proposition de modification tarifaire concernant les cours d'arts plastique (Mme Duhamel Mariette) pour les fratries.

Il est proposé de diminuer de 30% la tarification à partir du deuxième enfant inscrit et 40% pour le troisième enfant.

NB: concernant LEC la dégressivité est de 10% pour une inscription sur un deuxième atelier.

Tableau de répartition tarification :

TARIFS ENFANTS < 15ans

QF	Tarif 1er	Tarif 2 ^{ème} -30%	Tarif 3 ^{ème} -40%
0 à 250	120€	84 €	72€
251 à 500	140 €	98 €	84 €
501 à 750	160 €	112€	96€
751 à 900	180 €	126€	108€
901 à 1050	200 €	140 €	120€
1051 à 1300	220€	154 €	132€
1301 à 1500	240 €	168 €	144 €
1501 à 1700	260 €	182 €	156€
1701 à 2000	280 €	196€	168€
2001 et plus	300 €	210 €	180 €

Ainsi informé et après avoir délibéré, l'assemblée Municipale, à l'unanimité approuve la dégressivité tarifaire telle que décrite dans le tableau ci-dessus.

L'assemblée délibérante Extrait certifié conforme et exécutoire :

